

PV N° 25 DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 Septembre 2022 à 20h15

Membres présents : Bernard FERRET – Nicolas BONDUELLE – Francine DANIEL – Sylvain RICOLA – Guilène ANDURAND – Marie BERGOUGNOUX – Alistair MOON – Michel PIERIE – Nicolas RAYNAL – Jacques RIVIEYRAN – Corinne ROJO – Nicolas TRICHAUD – Sandrine VILLENEUVE – Verena VOARINO

Absent (s) (es) excusé (s) (es) : Gilles FORT

Procuration (s) : Gilles FORT à Jacques RIVIEYRAN

Secrétaire de Séance : Sylvain RICOLA

Quorum : 8

Ordre du Jour de la séance :

- Approbation du PV du précédent CM
- Délibérations
- Décisions
- Questions diverses

Approbation du Procès-verbal N° 24 du 12 Juillet 2022

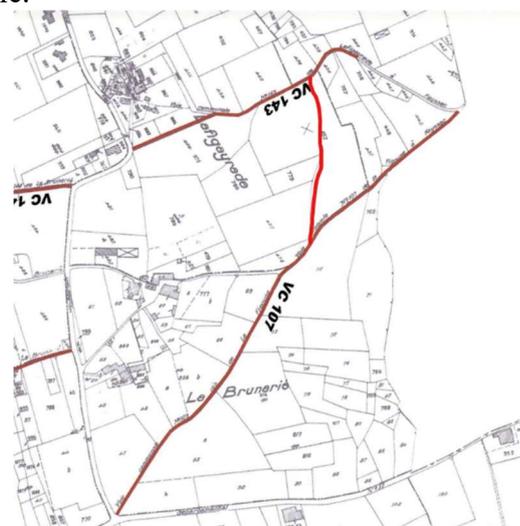
Délibérations :

1.1 Enquête publique préalable à l'échange de chemins du circuit des 4 Châteaux situés au lieu-dit la Devezié

Le circuit des quatre châteaux depuis sa création (2013) a été tracé dans la partie du secteur de la Linardié sur des terrains privés. Toutefois ce tracé qui nécessite des échanges, notamment avec un chemin rural existant, a été réalisé oralement avec les propriétaires, selon le plan ci-joint. Aujourd'hui il est nécessaire de procéder à la régularisation de ces échanges. La collectivité souhaite dans le cadre d'un programme de plusieurs régularisations de dossiers de même type y inclure ce dossier.

Afin d'effectuer ces transactions, conformément à l'article L161-10-1 du code rural et de la pêche maritime, il convient de procéder à une enquête publique préalable.

Après discussion, le conseil décide de rajouter à la délibération la régularisation du chemin VC107 "dit de la Figoune". Ce chemin relie la D17 à la commune de Fayssac. Le tronçon se situant sur la commune de Fayssac étant devenu impraticable, l'extrémité limitrophe sur la commune de Senouillac a également été rendue à la culture. Le propriétaire qui l'exploite se propose de racheter le tronçon utilisé et de céder à la commune une bande de terrain reliant la VC107 à la VC143 afin de réouvrir la continuité du chemin reliant les deux communes.



Question portée au vote : Pour ou contre la mise en place de l'enquête publique préalable à l'échange de ces chemins et de ces parcelles

Pour	Contre	Abstention
14	0	1 - Nicolas Raynal (ne prends pas part au vote car concerné par le projet)

Décisions :

Décision 10-22 Non-préemption de la parcelle D445 d'une contenance totale de 110 m², pour un montant de 43 000€.

Décision 12-22 Non-préemption de la parcelle B74 d'une contenance totale de 50 m², pour un montant de 99 000€.

Questions diverses

1) Point PLUI

La réunion individuelle avec le cabinet en charge d'assister l'agglomération dans le cadre du prochain PLUI a eu lieu le 1^{er} septembre à l'agglomération. L'objectif étant d'expliquer les modalités d'évaluation des surfaces utilisées à la construction sur les 10 années précédentes.

En réalité ce sont les surfaces qui ont été retirées de la surface agricole. Nous devrions recevoir courant octobre les cartes que l'on pourra amender si nécessaire.

A savoir que la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ces effets dans le cadre de son article 5a qui entend lutter contre l'artificialisation des sols fixe comme objectif à horizon 2030 de réduire de 50% les surfaces utilisées ces 10 dernières années et à une zéro artificialisation nette à horizon 2050.

Lors de cette réunion, il a été confirmé la volonté de prioriser les nouvelles constructions uniquement sur le périmètre du centre bourg. Il ne sera pas ouvert de nouvelles zones à construire en dehors du centre bourg, et accessoirement si cela devait être nécessaire pour respecter le quota de surfaces allouées, des parcelles hors centre bourg non encore construites pourraient être déclassées.

2) Point rentrée scolaire

Avec 85 élèves pour 4 classes, la rentrée s'est bien passée. Les petits travaux d'été ont été faits par les agents (peinture des jeux de cours, changement d'ampoules et néons, pose des dispositifs anti-pince doigts, re fixation des porte manteaux...). De plus les services de l'agglomération ont fait intervenir deux sociétés pour la pose de deux visiophones ainsi que la mise aux normes des deux portails (anti-intrusion H > 1.80m).

Nous attendons avec impatience la grande concertation annoncée pour les gros travaux à venir : changement de la chaudière, pose des panneaux photovoltaïques, changement des fenêtres, mise en place de portes anti panique, réflexion sur les températures d'été dans les classes, VMC dans la salle CM1/CM2... Et au passage le retour du panneau de basket 😊

Du côté de l'ALAE, on notera de nouvelles activités proposées dans le cadre des NAP : Escrime, et expériences scientifiques par deux intervenants extérieurs, ainsi que la présence d'un stagiaire en préparation d'un diplôme BPJEPS.

3) Demande de création d'une MAM (maison d'assistantes maternelles)

Nous avons été contactés par trois assistantes maternelles diplômées qui souhaiteraient s'installer à Senouillac pour créer une MAM. Elles nous ont présentés leur projet et leur dossier. La question principale reste le bâtiment. Nous avons proposé le hangar de la maison rue des pavillons que nous allons acheter en fin d'année. Ce lieu est stratégique dans un esprit d'intergénération entre l'ALAE,

l'école et le projet de maison partagée. L'inconvénient c'est que les normes de surface pour ce type de projet demandent 10m²/enfants. Avec 4 enfants maximum par assistante, il faudrait pour les trois 120m² alors que le bâtiment n'en fait que 80.

Après débat, le projet semble retenir l'intérêt du conseil : de par la notion de besoin mais aussi pour l'attractivité supplémentaire que cela porterait à notre commune. Toutefois comme de nombreuses questions restent en suspens il est nécessaire de rencontrer les services en charge de la petite enfance (agglomération, PMI et Caf) avant de donner un avis favorable à l'étude et l'approche financière. Mme Francine Danel est nommée pour créer un groupe de travail. Marie Bergougnoux se propose d'en faire partie.

4) Projet à venir sur le terrain chemin du stade

La collectivité est officiellement propriétaire de la parcelle B1464 d'une contenance de 3388m² qui se trouve sur le chemin du stade. La parcelle a été nettoyée et partiellement débarrassée de ses encombrants. Peut également être ajoutée à ce terrain la parcelle B1461 d'une contenance de 1069m², soit au total presque 4500m².

Il est proposé de créer un arboretum avec des espèces adaptées en les nommant et en expliquant leurs spécificités, d'ouvrir ce site à des projets portés par nos jeunes en mode participatif, exemple : piste de modélisme, circuit version "Pump track": **Les propositions restent ouvertes.**

5) Commission embellissement

La commission propose l'acquisition de nouvelles décorations (guirlandes, stalactites et 2 cadeaux lumineux à poser au sol : ampoules leds bien sûr).

Le groupe de travail recherche des citrouilles pour la décoration d'Halloween.

Le concours de décoration de Noël n'aura plus lieu.

Il est prévu de continuer la plantation de bulbes pour le printemps (tulipes et jacinthes...).

Les massifs devant l'église vont être replantés avec des plantes appropriées aux chaleurs actuelles.

Une idée de jardin "de curé" est aussi retenue (plantes aromatiques, jardin d'insectes...).

Les bancs qui se trouvent en plein soleil vont être déplacés.

Une étude sur un projet de mise en place d'un barbecue est à l'étude.

La commission propose également que soit revues les peintures de la salle du conseil.

6) Projet lieux de vie

Une nouvelle rencontre avec le maître d'œuvre accompagné de l'économiste a eu lieu lundi 5 septembre. Cette rencontre a permis de se remémorer les dernières modifications à apporter et de faire un point avec l'économiste. Sans surprise, la hausse des matières premières nous rapproche de la fourchette haute proposée initialement. Nous avons également demandé que soit pris en compte le côté environnemental du projet (matériaux neutres, nouvelles techniques de constructions...)

Le mardi 6 septembre, nous avons reçu la première notification d'aide de la DETR (30% de la part éligible de la phase 1 et 2 soit un montant d'aide de 154K€).

7) Calendrier :

- Le 18 septembre : Représentation théâtrale des Jac's à 16h
- Le 25 septembre : La Soulenço
- Le 2 octobre : Challenge des vendanges

Fin de séance à :

Prochain conseil le 11 Octobre.

**Le Maire,
Bernard FERRET**

**Le Secrétaire de séance,
Sylvain RICOLA**

Projet